

Septembre 2009

JOURNAL

EPIK

248
DE CACOUNA



22-23
AOÛT
2009

SAMEDI 17 OCTOBRE
SALLE PAROISSIALE

Sous le signe
de la paix et de l'harmonie



Lancement de la
**POLITIQUE
FAMILIALE**
&
Spectacle
Nelligan

248

Vol. 35, No 4 - Septembre 2009

JOURNAL **Epik** *Cacoma*



KAGWANAK

ACTUALITÉS



**22-23
AOÛT
2009**

SAMEDI 17 OCTOBRE
SALLE PAROISSIALE

Page 11

**Sous le signe
de la paix et de l'harmonie**



Lancement de la
**POLITIQUE
FAMILIALE**
&
Spectacle
Nelligan

Rassemblement de
LA ROUTE DES SAUVAGES

Page 5

sommaire

Vol. 35, no 4 - Septembre 2009

- 3 courrier
- 4 babillard + concours
- 5 lancement Pol. Familiale
- 6 loisirs - activités
- 7 organismes +
- 8 pub
- 9 organismes
- 10 caisse pop + brigade
- 11 pow-wow 22-23 août
- 15 chronique Centre Envol
- 16 reconnaître nos voisins
- 17 sécurité au marais
- 18 communiqués
- 19 municipal
- 24 marées

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez

www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



NDLR: Notre prochain numéro de fin octobre coïncidant avec la tenue, quelques jours plus tard, d'élections municipales à tous les postes, l'EPIK invite tous les candidats à fournir au journal, avant le 22 octobre, leur photo et un court texte résumant le pourquoi de leur engagement. Ceci afin que tous les électrices et électeurs reconnaissent leurs représentants et, s'il y a plus d'un candidat par poste, soient en mesure de poser un geste éclairé. Merci de votre collaboration!

Le journal EPIK reçoit annuellement, et sur une base triennale, une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



NOTRE COUVERTURE

* C'est agréablement et gratuitement complété par le tout nouveau spectacle de Ian Fournier chantant Nelligan que sera effectué le Lancement de la Politique Familiale de Cacouna ce 17 octobre.

** 22 et 23 août: Cacouna a vibré sur 2 jours de Pow-Wow qui nous ont fait découvrir de grands talents artistiques autochtones et une volonté commune de paix et d'harmonie.

Photos: Yvan Roy

à la une

5 **Politique Familiale**
LANCEMENT + SPECTACLE NELLIGAN

11 **Sur la Route des Sauvages**
REPORTAGE DU PREMIER
RASSEMBLEMENT
DES 22-23 AOÛT

Sur la photo du haut, l'artiste Innu Richard Menutian croque le portrait de Anne Paquet, mère de la Grand Chef Anne Archambault.

PROCHAIN NUMÉRO:
29 octobre
Articles pour le jeudi
22 octobre
s.v.p.



Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@sympatico.ca »
- **TIRAGE**: 1000 exemplaires, 6 fois /an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ**: CARTES D'AFFAIRES: 60.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 120.\$, 1/2: 60.\$, 1/4: 30.\$, 1/8: 15.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) **ou déposez votre texte dans la boîte à lettres du 628 rue du Patrimoine.**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)

Municipalité de Cacouna
Att : Jacques M. Michaud, maire

Connaître, reconnaître et valoriser notre patrimoine : une approche globale

Réf. : Article du Montreal Express, l'actualité montréalaise au bout des doigts
La meilleure – ou la pire – c'est selon...

Cacouna. En entrant dans le village par la 132 en direction est, il y a une pancarte qui annonce : " Route du Patrimoine, 200 – 1800 ". D'abord, tu te demandes ce que le 200 – 1800 veut dire. Pas les années, quand même! Et puis, quand tu te rends compte que ça correspond aux adresses qui délimitent ladite Route du Patrimoine, tu ralentis un peu. Tu regardes. Tu cherches les bijoux d'architecture, les magnificences de notre patrimoine bâti.

Oh, il y a bien deux ou trois belles vieilles maisons, mais sur les 1600 numéros civiques qui constituent le tronçon patri-

monial annoncé, c'est le paradis du bungalow et le firmament des horreurs recouvertes de clapboard en vinyle! C'en est gênant.

T'imagines un touriste, toi, qui voit ça! T'as envie d'aller brûler la pancarte.

Et pis le pire, c'est que je te gage qu'ils ont eu des subventions...

Chronique nuageuse (Michel Vézina)

Article mis en ligne le 28 juillet 2009 à 8:56

La municipalité étant la première gestionnaire du territoire qu'elle dessert, un article comme celui de Michel Vézina, malgré ses propos exagérés et son style pamphlétaire, nous rappelle l'importance de définir, d'encadrer et de circonscrire ce que la municipalité reconnaît comme richesse patrimoniale sur son territoire, ce qu'elle entend faire pour le faire connaître, le mettre en valeur et le protéger.

Les résultats de cette démarche devraient être clairs tant pour les élus que pour la population locale et les visiteurs. Non seulement cela démontrera-t-il la connaissance et la reconnaissance par le milieu de ses richesses et de ses acquis en patrimoine mais encore cela permettra de supporter, d'argumenter et d'harmoniser toutes les initiatives municipales et individuelles visant à développer ce potentiel.

Plus que toute autre municipalité de la MRC, Cacouna a une longue et riche histoire, des témoins de cette histoire et des lieux et faits qui n'attendent que d'être visités et racontés. Nous avons un potentiel touristique incroyable et il nous appartient d'en favoriser le développement.

Les démarches présentement effectuées pour faire du Magasin Général Sirois une porte d'entrée et un carrefour touristique représentent un pas important et essentiel en ce

sens. Le défi de sauvegarder et redonner vie à notre patrimoine religieux sera un autre pas tout aussi important. Enfin un effort particulier devra être fourni afin d'insuffler à la population la fierté de vivre dans un milieu de vie porteur d'une histoire et d'un environnement aussi riches.

Pour être efficaces et avoir un effet d'entraînement, tous ces efforts doivent être concertés et faire partie d'un plan d'ensemble, d'un échéancier, d'un plan d'action.

Parmi les éléments principaux du plan d'ensemble on pourrait retrouver par exemple :

- **Identifier les composantes de notre patrimoine.**
- **Établir une porte d'entrée et des lieux de diffusion.**
- **Poursuivre la production et la diffusion d'outils de connaissance et de mise en valeur.**

- Élaborer et parfaire un encadrement favorisant les initiatives et projets de mise en valeur du caractère patrimonial de Cacouna (règlements adaptés, aide-soutien-conseil aux propriétaires et entrepreneurs).

Nous avons le privilège, au sein de notre MRC, d'avoir des ressources en matière de patrimoine parmi les plus compétentes au Québec. **De concert avec ces ressources, le comité de Sauvegarde du patrimoine de**

Cacouna vous assure de sa collaboration et de son soutien pour élaborer et préciser ces orientations de la municipalité en matière de patrimoine.

Ainsi outillée, la municipalité sera en mesure de stimuler et d'harmoniser les projets et initiatives de développement des années à venir, assurant la vitalité, la qualité de vie et les développements touristique et économique de Cacouna.

En précisant et en affichant ainsi ses couleurs, la municipalité démontrera sans équivoque sa ferme intention que Cacouna demeure et se proclame l'un des plus beaux villages du Québec.

Nous sommes disponibles pour participer à un comité provisoire qui pourrait travailler dès cet automne à rassembler les éléments importants pour l'élaboration d'une approche municipale en matière de patrimoine à Cacouna.

Acceptez nos meilleures salutations,

Le comité de Sauvegarde du
patrimoine de Cacouna,

par Yvan Roy

Cacouna, le 3 septembre 2009

Cc :

Mélanie Milot, MRC de Rivière-du-Loup
Journal EPIK de Cacouna

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19H00 À 20H30
MERCREDI : 19H00 À 20H30
JEUDI : 15H30 À 16H30
SAMEDI : 10H00 À 11H00

Le concours "Bienvenue sur la planète BOUQUIN" est terminé.

Voici les gagnants :

1^{er} prix : Ariane Bérubé

2^e et 3^e prix : Stéphanie Plourde et
Laury-Ann Roy

4^e prix : Océanne Grenier

Bravo à tous les jeunes qui ont participé à ce concours.

Actuellement votre Bibliothèque est en processus d'informatisation avec le CRSBP.

Cette démarche se fait dans le but d'améliorer le service.

Il y a aussi possibilité de mettre sur pied une activité de SCRABBLE à l'automne.

Plus de détails dans le prochain numéro.

Bonne lecture!

Louise

MÉRITAS SPORTIFS - ÉCOLE NOTRE-DAME 2008-2009

Dans notre numéro de juin, nous vous avons fait part des mérites remis aux élèves de Cacouna étudiant à l'École secondaire St-Pierre. Nous complétons ici avec les mentions des élèves fréquentant l'École Notre-Dame. Félicitations à ces élèves!

Sur la douzaine de jeunes Cacounois fréquentant le Collège Notre-Dame en 2008-2009, certains ont reçu des mises en nomination pour les différents mérites sportifs.

babillard

Je vous offre mes services pour vos
MÉNAGES DOMESTIQUES,
en maison privée.
Contactez **Sylvie**, au **418-816-0743**.

NOUVEAU CET AUTOMNE À CACOUNA!

Cours de TISSAGE FLÉCHÉ AUX DOIGTS

Jour ou soir
Endroit à déterminer
Les personnes intéressées,
svp rejoindre
Ginette Legendre,
au 418-863-6295 (rés.)
ou 418-860-8948 (cell.)

Venez modeler votre propre ceinture du Carnaval!

Bonjour

Je me permets de vous signaler que durant l'année scolaire 2009-2010, il y aura un nouvel habitant à Cacouna.

En effet, nous recevons à notre domicile, depuis le 22 août 2009, un jeune Thaïlandais de 17 ans du nom de Yoo. Celui-ci ira donc à l'école St Pierre de RDL en secondaire 5 international. Une immersion française tout en choc culturel, social, de langue et spirituel. On se comprend pour dire que nous avons autant à en apprendre de lui que lui de nous...

Merci de lui souhaiter la bienvenue si vous le croisez et ceci ... en français!

Bien à vous

Vézier François, 4 place Lebouthillier

CoNcOuRs

TROUVER LA FAUTE

Il nous arrive souvent de remarquer des FAUTES D'ORTHOGRAPHE dans les journaux ou les magazines.

L'objectif de ce concours est de **repérer, noter et corriger l'erreur trouvée**, en identifiant bien le document:

- **Nom du journal ou magazine**
- **Date de parution**
- **Numéro de la page.**

Le concours se poursuit jusqu'à Noël. Envoyez-nous vos découvertes et ce sera peut-être à votre tour de gagner!

À GAGNER: une de nos 3 publications.

- 1- Collection CACOUNA ILLUSTRÉ (2001)
 - 2- NELLIGAN À CACOUNA (2004)
 - 3- DÉCOUVRIR CACOUNA (2008)
- au choix du gagnant.

Faites parvenir vos découvertes accompagnées de vos NOM-ADRESSE-TÉL. par courriel ou par la poste.

epik@sympatico.ca
EPIK, C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0

LA GAGNANTE DE L'ÉTÉ: Madame Diane Desjardins

Elle nous a fait parvenir plusieurs découvertes de fautes d'orthographe. Nous retenons ici celles ayant paru en titres.

Une première, tirée du dernier **Actualités POP**: "**Vous chercher à diminuer vos frais de service?**"

Vous aurez remarqué que CHERCHER devrait prendre un "Z" puisqu'il s'agit du présent de l'indicatif (*Vous aimez*).

Une seconde s'est glissée dans un feuillet publicitaire de **Pizza LAFONTAINE**.

"**Sous-marins, à bien meilleurs goûts!**"

L'adjectif MEILLEUR doit ici s'accorder avec le nom qu'il qualifie: GOÛT, qui doit être au singulier puisqu'il ne peut se compter.

Par contre, si le texte avait été: "**À bien meilleurs coûts**", le pluriel aurait été de rigueur, mais pour l'adjectif comme pour le nom.

Madame Desjardins se mérite donc une publication à son choix parmi les 3 productions de l'EPIK. BRAVO et merci d'avoir participé!

Spectacle GRATUIT!

Ian Fournier
chante Nelligan



EN TOURNÉE PROVINCIALE

25 TEXTES MIS EN MUSIQUE

Récital intime où Ian Fournier interprète 25 textes d'Émile Nelligan qu'il a mis en musique tout en relatant des épisodes de la vie du premier artiste québécois à avoir écrit une oeuvre à caractère universel.

Cette soirée riche de musique et de poésie nous fait redécouvrir le parcours d'un des plus grands poètes québécois. Respectant le rythme dansant des mots de Nelligan, les chansons du spectacle nous transportent tout droit à la fin du 19e siècle.

Ian explore le côté lumineux de l'écriture du poète en contraste avec sa vie et sa carrière difficiles.

Le spectacle est présentement en tournée dans le Québec et l'album de ce projet est en préparation et devrait sortir en 2009.

Samedi 17 octobre

LANCEMENT DE LA **Politique Familiale**

Samedi, le 17 octobre prochain, verra la concrétisation de plus d'un an de travail: sondage, rencontres de consultation, de concertation, compilation, synthèse et finalement adoption du contenu et production du document final sous forme de brochure.

Le document sera donc officiellement lancé et présenté à la population et aux médias sous forme d'un 5 à 7 à la salle paroissiale (*l'heure exacte et le déroulement seront confirmés au début d'octobre par un envoi postal*) où toute la population est gracieusement invitée.

À cette occasion sera aussi dévoilé le contenu des **4 nouveaux panneaux d'interprétation** qui seront installés cet automne à Gros-Cacouna et à la Rivière-des-Vases. Ces panneaux, réalisés dans le cadre du projet de mise en valeur de notre patrimoine culturel, rappellent aux visiteurs les débuts de notre histoire locale et la contribution des premières familles sur ces premiers lieux d'occupation de notre territoire.

Suite à ces présentations, la municipalité vous offre l'opportunité d'assister gratuitement au tout nouveau **spectacle de Ian Fournier** qui sera en tournée provinciale. Se produisant à Rimouski la veille et au Café L'Innocent (Riv.-du-Loup) quelques jours après, Ian s'arrêtera à Cacouna, lieu d'inspiration de Nelligan, pour nous offrir en chansons son adaptation sensible de 25 textes de Nelligan.*

**À INSCRIRE
DÈS MAINTENANT
À VOTRE AGENDA**

!

* Pour entendre quelques-unes de ses compositions, visitez son site:
www.ianfournier.com

Plus qu'une belle brochure, la Politique Familiale, c'est...

... avant tout, un ENGAGEMENT, un CONTRAT qui lie gestionnaires, décideurs, intervenants, organismes, familles et simples citoyens. Un engagement à :

- prendre conscience de l'importance de la famille dans la gestion et les projets;
- s'assurer que l'intérêt des familles est au cœur des décisions et des prévisions;
- se donner des moyens de concertation et d'échanges entre municipalité, organismes, intervenants et citoyens;

le tout permettant de créer un milieu où il fait bon vivre pour tous les groupes d'âge.

Inscriptions Activités Automne 2009- Cacouna 13 ans et plus



Mini-badminton
Lundi 18h00-19h00
Pour les jeunes de 9-12 ans. Les joueurs vont apprendre les règlements du sport, les techniques et aussi vivre des rencontres tout au long de l'année.

Mini-basketball
Mardi 18h-19h
Pour les jeunes de 3^e-4^e-5^e-6^e année. Les joueurs vont apprendre les règlements du sport, les techniques et aussi vivre des tournois et mini-rencontres inter-municipales.

Mini-soccer 5-8 ans
Lundi 15h30-16h30
(12 semaines)
Les jeunes feront des exercices en lien avec le soccer et travailleront sur les bases du soccer.

Des jeux et ateliers seront effectués pour aider à l'apprentissage du sport.

Mini-soccer 9-12 ans
Mardi 15h30-16h30
Les jeunes travailleront pour développer leurs habiletés avec des exercices et parties sont à l'horaire (12 semaines)

Cours danse Hip-Hop 6-12 ans
Lundi 18h30-19h30
Atelier de 12 semaines qui a pour but d'initier les jeunes à la danse hip-hop et d'apprendre les mouvements de la danse, afin de créer un spectacle pour les parents avant la période des fêtes.

Hockey Boule 9-12 ans
Lundi 19h00-20h00
Pratiques et connaissances de base du hockey boule. Possibilité de faire des parties contre d'autres municipalités. Possibilité de faire des séances à l'extérieur si beau temps!



Volley-ball
Lundi 20h à 21h30
Formation d'équipes (4 contre 4) selon le nombre d'inscriptions. Possibilité d'horaire pour les 12 semaines. Activité intéressante pour le social et le sport.

Ligue d'hockey boule
Mardi 20h30-22h
Formation d'équipe et possibilité de faire des parties contre les autres municipalités. Possibilité de séances à l'extérieur si beau temps.

Ligue de badminton
Mardi 19h00 à 20h30
Formation d'équipes et horaire structuré pour les 12 semaines. Équipe de deux joueurs, possibilité de s'inscrire seul et de former des équipes par la suite.

Cours de steps
Jeudi 18h30-19h30
Jeudi 19h30-20h30
Gr no.1 (12 pers)
Gr no.2 (12 pers)
Salle Paroissiale

Séance de 12 semaines de steps avec Sophie Lauzier. Activité idéale pour se maintenir en forme.

Tae Boxe
Mardi 18h30-19h30
(12 semaines) Exercices orientés sur le cardio et des mouvements de boxe. Exercices avec des petits poids.

Danse Hip-Hop Ados
Lundi 19h30-20h30
Session de 12 cours où les jeunes pourront mettre en pratique plusieurs mouvements de danse et monter des chorégraphies.

À ST-ARSENÈ

Atelier de yoga
Mardi 19h-20h30
(8 semaines) Atelier de yoga et de relaxation offerte par un enseignant diplômé. Minimum de 12 personnes. Apporter une grande serviette ou un tapis.

INFORMATIONS OU CONSULTER LES MONITRIS

Début des activités dans la semaine du 21 septembre

Club des 50 ans et +

La période estivale semblant déjà passée (!), alors que les plus jeunes retournent à l'école, les 50 ans et + reprennent leurs activités.

SALLE PAROISSIALE

- * DANSE le 2^e samedi de chaque mois – 20h00
- * DANSE les mercredis p.m. – 13h00, du 14 octobre au 9 décembre

SALLE MUNICIPALE

- * CARTES les mardis p.m. – 13h30, à compter du 6 octobre
- * CARTES les jeudis soirs – 19h00, à compter du 8 octobre
- * QUILLES les jeudis p.m.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

- * Invitation à *La Tournée Santé & Prévention*, mardi le 13 octobre au Centre des congrès de l'Hôtel Universel
- * Réservez votre 25 novembre pour notre activité spéciale *Danse (13h00) et Souper gratuit (17h00)*
- Notez que pour participer au souper gratuit, vous devez avoir donné votre nom à l'avance.**

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE 2009-2010

Direction	Yves Ouellet
Païse-Partout 4 ans	Valérie Pomerleau
Précolaire 5 ans	Anne-Marie O. Pelletier
1 ^{re} année	Claude Rousseau
1 ^{re} -2 ^e année	Martine Bélisle
3 ^e année	Nadine Thériault
4 ^e -5 ^e année	Louise Guy
5 ^e -6 ^e année	Catherine Rioux-D'Astous
Compléments de tâches	Marie-Pier Lévesque Dionne
Anglais	Charles Fortier
Éducation physique	Clémence Labrie
Orthopédagogue	Suzie Malenfant
Psychoéducatrice	Marie-Josée D'Amours
Secrétaire	Lucie Lagacé
Responsable Service de garde	Sylvie Bouchard
Technicienne éducation spécialisée	Claudie Pelletier
Préposée personnes handicapées	Caroline Cimon
Concierge	Christine Michaud
Infirmière	France Lajoie
Hygiéniste dentaire	Danielle Pelletier

Le thème de l'année pour l'école Vents-et-Marées est :
Tous = univers = un grand rêve!
et nous travaillerons les planètes.

TABLEAU DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2009-2010

PRÉCOLAIRE		PRIMAIRE			TOTAL
4 ans	5 ans	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	
7	17	51	55	51	121

Assemblée générale: 21 septembre 19h30, à St-Arsène

Centre de soins
Au Pied de la Grève

Une nouvelle petite entreprise voit le jour à Cacouna

En juin dernier avait lieu l'inauguration du Centre de soins « Au Pied de la Grève » situé au 284, rue de la Grève à Cacouna. Près de 45 personnes se sont déplacées pour rencontrer la propriétaire **Rolande Saulnier** et pour connaître les différents soins qu'elle pourra prodiguer à sa clientèle.

Les clients pourront ainsi bénéficier de différents soins de pieds tels: l'amincissement et la coupe d'ongles, la prévention d'ongles incarnés et de mycoses ainsi que l'adoucissement des callosités. La clientèle pourra aussi bénéficier d'un soin détente des pieds ou de réflexologie. À noter que la propriétaire entend aussi se déplacer pour offrir ses services à domicile et en milieu rural. Des certificats cadeau sont aussi disponibles.

Rolande possède un peu plus de 35 ans d'expérience au service à la clientèle dans le domaine de la santé, en soins corporels et en animation d'ateliers.

C'est donc dans une atmosphère de calme et de détente qu'elle vous propose de prendre soin de vos pieds... Vous pouvez joindre Rolande pour obtenir de l'information ou prendre un rendez-vous au numéro: 418-868-9213 ou par courriel: rsaulnier9@hotmail.com




Tressage de chaise Carole Gagnon

Une entreprise offrant un service spécialisé dans la restauration de chaises antiques et modernes avec des composantes telles que : rotin, corde, roseau et cannage.

Les techniques utilisées pour restaurer les meubles anciens avec assise et dossier composés de fibres naturelles sont des méthodes ancestrales. La restauration de ce mobilier patrimonial, afin qu'il conserve son authenticité, fait appel à un savoir faire très spécialisé. Madame Carole Gagnon, a le privilège de posséder ce savoir et les techniques qui s'y rapportent.

Il existe dans la région des trésors qui dorment dans les greniers et les garages... il faut leur redonner une deuxième vie. Aussi, de plus en plus de meubles vendus en magasin sont des répliques de meubles anciens et ont également besoin de ce type de réparation.

Tressage de chaises
Carole Gagnon

Restauration de chaises antiques et modernes comportant des fibres naturelles

418-867-8470
Cacouna (Québec)

tressagecarole@live.fr



Dévoreur d'énergie
RECHERCHÉ
 Récompense 60 \$

CONFIEZ VOTRE VIEUX
**RÉFRIGÉRATEUR OU
 CONGÉLATEUR À RECYC-FRIGO**



Vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisque chaque appareil est recyclé à 95 %. Une initiative d'Hydro-Québec !

Vous pourriez économiser jusqu'à 505 \$ en énergie et recevoir jusqu'à 110 \$!

Pour chaque appareil récupéré (maximum de deux appareils par ménage), Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 \$ après la collecte de cet appareil. De plus, si vous remplacez votre appareil énergivore par un appareil homologué ENERGY STAR®, vous pourrez bénéficier d'une remise par la poste pouvant atteindre 50 \$ en plus d'économiser sur la durée de vie de l'appareil.

Économies découlant du remplacement par un réfrigérateur homologué ENERGY STAR® *

Réfrigérateur (entre 14,5 pi ³ et 18,5 pi ³)	Économies selon l'année de fabrication de l'appareil, à titre indicatif				
	Avant 1982	1982-1985	1986-1989	1990-1993	1994-1999
Année de fabrication					
Économies annuelles en kWh	1444	1111	617	329	273
Montant économisé en 5 ans	505 \$	369 \$	208 \$	105 \$	86 \$

* Tableaux présentés à titre indicatif seulement; économies basées sur des valeurs moyennes provenant de données de consommation normalisées de plusieurs modèles et sur un coût moyen du kWh de 0,07 \$; valeurs ne tenant pas compte des effets croisés (incidence de la chaleur produite par les appareils et son impact sur les besoins de chauffage et, s'il y a lieu, de climatisation).

Inscrivez votre demande en ligne au

www.recyc-frigo.com

ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au

1 877 493-7446 (49FRIGO)**

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

** L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³, être fonctionnel et étanche.



Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MIEUX ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de modifier les modalités du programme sans préavis. Certains intervenants peuvent s'appliquer.

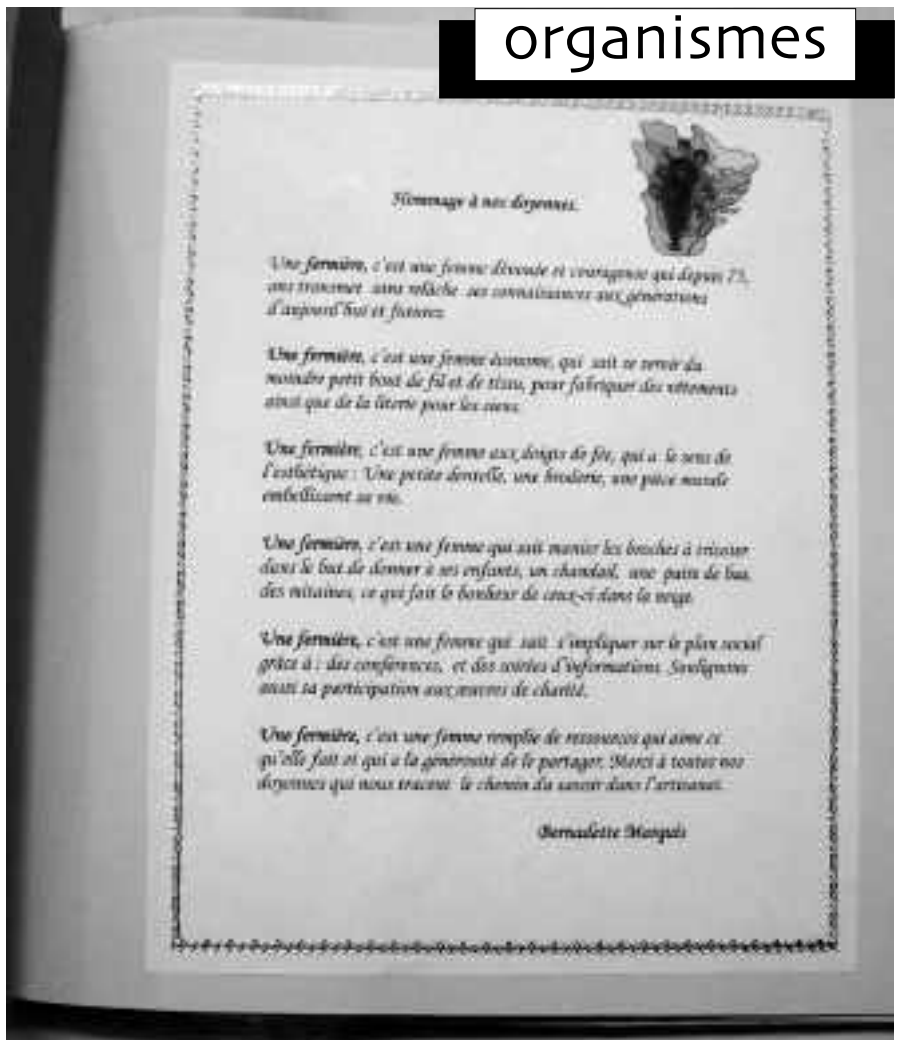
RECRUTEMENT

Nous accueillerons chaleureusement toute nouvelle personne intéressée à connaître notre Cercle. C'est une invitation à la découverte du patrimoine des arts textiles et à l'apprentissage de ses techniques : tissage, couture, tricot, broderie, etc...

Nos réunions se tiennent le 2^e mardi du mois à 19h00 à la Salle Municipale.

Pour les deux premières réunions, soit celle du 8 septembre et du 13 octobre, vous pouvez y assister sans frais d'adhésion.

Pour information :
Claire, au 418-862-7505.



ENCAN ANNUEL

Nous vous attendons nombreux à notre **encan annuel** qui aura lieu le **dimanche 27 septembre** après la messe. Vous y retrouverez pâtisseries, confiseries, pains, produits du jardin, artisanat, bricolage, tissage, etc. L'an dernier, nous avons récolté la somme de 4659 \$ et **notre objectif** pour cette année est de **5000 \$**. Soyez assurés que votre participation (commanditaires ou acheteurs) sera grandement appréciée.

COURS DE MUSIQUE

Des cours de musique sont offerts aux étudiants et aux adultes au presbytère par l'intermédiaire de l'École de Musique de Rivière-du-Loup. Il est nécessaire d'avoir 3 inscriptions par instrument pour que le cours soit donné.

Coûts pour cours individuels

30 minutes : 19\$ (étud.) 21\$ (adulte)

45 minutes : 23\$ (étud.) 25\$ (adulte)

60 minutes : 27\$ (étud.) 29\$ (adulte)

Cours de groupe (1 heure)

2 personnes : 16\$ - 3 personnes : 13\$

4 personnes et plus : 11\$

Le coût de location d'un instrument est entre 4\$ et 6\$ par semaine selon l'instrument.

Pour de plus amples informations et inscription, veuillez rejoindre madame Ghislaine Daris au 418-862-7957.

Conseil de Fabrique

DES PÈLERINS CHEZ NOUS

Du 20 juin au 6 juillet dernier, 64 pèlerins (dont une cinquantaine de femmes) ont été accueillis par des bénévoles au presbytère.

Ils entreprenaient une marche introspective d'une quinzaine de jours, sur *le Chemin des Navigateurs*, de Pointe-au-Père à Sainte-Anne-de-Beaupré. Plusieurs provenaient de Montréal, Ottawa, Gatineau, Trois-Rivières, Abitibi et même hors du Canada. L'étape précédente était l'Isle-Verte et la suivante à la résidence du Cégep de Rivière-du-Loup.

Nous recevions 4 personnes à la fois. La moyenne d'âge était d'environ 65 ans mais il y eut même un grand-père avec ses 3 petits-fils ados de 12, 14 et 15 ans.

Ce fut une belle expérience. Ce type de pèlerinage avait commencé l'an dernier, cette fois de Percé à la Basilique Ste-Anne, mais il n'y avait alors pas eu d'arrêt à Cacouana.

En ce qui concerne les visites guidées, l'été 2009 a été le plus élevé en nombre de visiteurs.

Bonne rentrée à tous!

Votre Conseil de Fabrique

Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray

Maintenant disponible à votre Caisse.



**Communiquez avec le personnel
pour plus de détails :
(418) 898-2061**



BRIGADE toujours prête!

La Brigade d'Incendie de Cacouna a fait cet été d'une pierre deux coups en effectuant un exercice plutôt inusité.

En cours d'été, la corde de la cloche de l'Église St-James de Cacouna a cédé dans le clocher, après plusieurs dizaines d'années d'usage. L'église aura bientôt 145 ans! Comment accéder au clocher par l'extérieur?

L'équipe des brigadiers, sous la direction du chef pompier Claude Lévesque, en a profité pour vérifier de quelle façon ils s'y prendraient advenant un feu sur cet édifice.

Bravo pour ce bel exemple de collaboration.

Sur la Route des Sauvages...

Ce premier "Rassemblement de la Route des Sauvages" des 22 et 23 août dernier a permis de révéler deux grandes qualités des peuples autochtones présents à l'événement :
un grand talent artistique et une volonté commune de paix et d'harmonie.

Les extraits présentés et les quelques photos commentées sont un pâle reflet de ce grand événement qui s'est tenu chez nous, sur la Réserve de la Nation Malécite et au Parc de la Fontaine Claire. Comme, pour un grand nombre d'entre nous, particulièrement les "baby-boomers", notre connaissance du vécu autochtone a été grandement influencée par les représentations infantiles

qu'on nous en a faites dans nos livres scolaires, j'ai jugé important de reproduire de grands extraits des déclarations entendues lors de cet événement. De un, la volonté de pacification qui s'en dégage mérite que l'on s'y attarde. De deux, il est rare d'entendre le point de vue autochtone d'une histoire, qui est aussi la nôtre et qui a longtemps été trop fortement teintée. Certaines présentations ayant été faites en Anglais, la version présentée est une traduction personnelle et parfois synthétisée pour en faciliter la lecture. Je me suis efforcé d'être fidèle à l'esprit des propos et je m'excuse à l'avance des erreurs de traduction qui ont pu s'y glisser.

La coordonnatrice de l'événement, madame Fabienne Gingras, veut aussi remercier la municipalité de Cacouna pour sa collaboration ainsi que toutes les Cacounoises et les Cacounois qui sont venus déguster, échanger, danser et vibrer à ce premier **Rassemblement de la Route des Sauvages.**



Yvan Bombardier

«Paul de Chomedey de Maisonneuve»



« Je tiens d'abord à remercier la communauté de nous recevoir ici pour cette mission de paix qui continue. Mission de paix qui se veut une réponse à l'appel de la Mère-Terre qui nous demande de l'aider maintenant. Il est temps qu'on regarde nos chemins communs et qu'on se reconnaisse les uns les autres. Nos ancêtres sont venus ici sur l'île de la Tortue avec des intentions pacifiques, et d'autres sont venus avec des intentions de commercialiser et d'exploiter la terre et les gens qui étaient ici. Mais certains fuyaient la guerre; certains sont venus avec l'intention de bâtir une vie nouvelle, de retrouver



Stéphane Roy
Communauté métisse Bedeque

la liberté. Cette liberté, la Couronne d'Angleterre et les Couronnes en général nous l'ont enlevée. Nos gouvernements ont été complices de ces grandes lignées de sang qui ont cherché à dominer la planète. Maintenant, nous reconnaissons comme une seule et grande famille, en marchant ensemble et en ramant ensemble, nous nous rappelons nos racines et nous tendons

la main vers nos frères des Premières Nations.

Il est temps que nous respectons les traités qui ont été entendus dans le passé. Le traité de paix que je tiens entre les mains a été d'abord entendu entre les Nations Mohawk et les premiers arrivants ici, les Hollandais, puis avec les Français et finalement avec les Anglais. Mais personne n'a su le respecter. Personne n'a su naviguer sur la grande voie de la vie en parallèle, côte à côte. Les uns étaient dans leurs canots et nous, on était dans nos grands vaisseaux. Nous ne devons pas interférer mais nous entraider. Mais personne dans nos gouvernements n'a su respecter ces traités. Les gens du peuple ont toujours agi entre frères, ont toujours cherché à se rassembler. Mais nos gouvernements, nos institutions et nos religions organisées ont su nous diviser, ont su nous faire avoir peur les uns des autres. Il est temps maintenant que nous entendions cet appel de la Mère-Terre et que nous unissions nos efforts, que nous fassions renaître cette flamme dans nos cœurs, que nous nous rappelions d'où nous venons et que nous sommes tous frères sur cette Mère-Terre.

Le drapeau de la famille représente un arbre dont les racines sont découvertes. Ce sont nos grands-pères et nos grands-mères. Ils vont puiser dans la terre l'eau de la connaissance pour la retransmettre au travers du tronc et par le mariage dans l'amour du père et de la mère. Et

les branches sont nos enfants. Si on veut un jour que nos branches fleurissent, il faut qu'on se souvienne de nos racines, qu'on les entretienne, qu'on les nourrisse. Et nos branches porteront du fruit enfin. Le feuillage, c'est l'environnement qui nous protège et nous nourrit, et le blanc derrière le drapeau, c'est la paix qui est nécessaire à notre croissance. Cette paix, c'est notre devoir de l'étendre, de la transmettre, de transmettre cette paix que nous avons dans nos cœurs à nos frères. Il est temps qu'on se réveille et qu'ensemble nous travaillions à cette paix.

Nous allons maintenant nous préparer pour ce voyage vers l'île au Massacre, au Bic. Nous allons apaiser ces esprits qui, depuis des siècles, attendent que nous puissions faire la paix ensemble.

Vous êtes tous invités aussi à l'île au Massacre mercredi le 26 sur l'heure du dîner où nous allons tous nous rassembler, chanter, danser et prier.

Demain, nous allons remettre le drapeau de la famille au Grand Chef, le drapeau qui a déjà été offert à Grand-Père Anishnabe William Commanda, à son héritier Jacob Wawati, au Conseil traditionnel Mohawk, aux Abenaquis, à la Ville de Trois-Rivières et à la Ville de Québec. »



Voir sur Google: Mission de Paix sur le St-Laurent

La Mission de Paix sur le St-Laurent 2009 rassemblait des représentants Mohawk (Stuart Myjow), Métis (Stéphane Roy) et Blanc (ce dernier sous la figure du sieur de Maisonneuve), en route pour l'île-au-Massacre (Bic) où le groupe veut tenir une célébration de pacification en vue de rétablir la paix sur cette île où trop de sang a coulé dans le passé.

Le groupe s'est arrêté à Cacouna pour renouer des liens d'amitié avec la Nation Malécite et tous les gens de bonne volonté, et pour honorer et appuyer la Grand Chef qu'ils considèrent comme un bel exemple de reconnaissance du pouvoir traditionnel féminin autochtone.

des Sauvages

Stuart Myjow

Mohawk de Kahnawake

« Le nom que ma mère m'a donné signifie "Pretty Bird" (Bel Oiseau). Je suis un représentant du Clan du Loup du Conseil traditionnel Mohawk de Kahnawake. Je veux commencer par offrir mes remerciements à notre grand-mère la Lune, à notre Mère-Terre, à notre frère aîné le Soleil. Je remercie tous les êtres vrais, tous les peuples, tous les hommes de bonne volonté qui peuplent notre Terre. Je remercie les clans, les 3 clans de la Nation Onondaga, la Tortue, le Loup et l'Ours. Nous sommes venus aujourd'hui parce que quelque chose de spécial se vit ici; des choses spéciales surviennent un peu partout sur l'île de la Tortue comme partout autour de notre Terre. La Terre relâche son énergie et réveille les peuples. Les premières personnes à qui elle délivre cette énergie sont les femmes, les entités féminines autour du monde, à même de percevoir la douleur et la souffrance qu'elle ressent. Ce faisant, les peuples se réveillent et se souviennent des voies traditionnelles, les voies de nos ancêtres. Ils se rappellent que nous devons tous vivre en harmonie avec les lois naturelles de la Création. En prenant conscience de nos responsabilités, de nos devoirs, nous réalisons que les liens nous unissant à notre passé, à nos ancêtres, ont presque tous été rompus. Nous avons oublié beaucoup de choses. Bien des choses nous ont été volées, non seulement à nous, ici, mais à tous les peuples de la Terre-Mère. Notre humanité nous a été volée et nous sommes incapables de protéger notre Terre de la destruction qui la menace. Nous sommes ici pour appuyer ce qui est en train de se vivre chez vous. Nous avons entendu parler chez nous à Kahnawake au Conseil traditionnel Mohawk, du fait que le pouvoir, ici, retourne aux femmes, et nous avons décidé que nous devions faire tout ce que nous pouvions pour venir assister et aider votre peuple à retrouver sa voie originelle, pour redonner aux femmes le pouvoir qui leur appartient. Nous sommes témoins de ce qui arrive ici et nous sommes fiers d'être présents. Nous savons qu'il y a de dures luttes partout chez les autochtones. À certains endroits plus qu'à d'autres. Parfois les femmes ont à montrer aux hommes la voie, comment être à nouveau des hommes vrais. L'exemple vient de ces femmes qui se tiennent debout, retrouvent les voies de leurs ancêtres et se rappellent que nous devons rétablir l'équilibre entre les hommes et les femmes sur notre Terre.



Nous sommes donc fiers de venir simplement vous appuyer, partager avec vous un chant, une danse, vous assurer de notre support, pour reconnaître ce que les femmes sont en train de réaliser ici. Les femmes sont le pouvoir.

Bien des choses sont survenues sur cette île de la Tortue. En ces premiers temps où les Blancs ont traversé les grandes eaux, il y a très longtemps, ils étaient malades, avaient faim et froid. Ils n'auraient pas survécu si nos ancêtres, voyant leur condition, ne leur avaient donné nourriture, médecine et abri; ne leur avaient enseigné comment survivre sur ce territoire. Et ils ont grandi forts, en santé; ils ont appris nos façons de vivre, comment travailler la terre, et à respecter nos trois sœurs – le maïs, la fève et la courge -; ils ont appris de notre médecine à pouvoir soigner leurs enfants malades, leurs mourants; ont appris nos médecines naturelles, et ce qu'ils ne pouvaient trouver par eux-mêmes, ils l'ont obtenu de nos hommes-médecine qui les ont soignés et ramenés à la santé.

Après un certain temps, ils ont commencé à perdre le respect, ont oublié d'où ils venaient, où ils étaient, sur l'île de la Tortue qu'ils appelaient le Nouveau Monde. Ils sont venus et ont cherché ce Nouveau Monde

dont ils avaient entendu parler; ils ont cherché la liberté. Mais il y avait un problème : ils ont apporté avec eux leurs vieilles façons de faire. Ils ont refusé de vivre en équilibre avec la Création. Et en perdant le respect, ils ont oublié ce que notre Nation avait fait pour eux. Ils ont commencé à prendre, à voler, à tuer. Après un certain temps nos peuples étaient continuellement en conflits et cet état permanent de guerre aurait sûrement pu nous annihiler tous. Mais des chefs de notre Nation Mohawk ont créé ce Traité de Paix symbolisé par le Wampum à deux rangées.

(...) Il a été utilisé la première fois entre les Mohawks et les Hollandais dans les années 1600, puis par les Français, les Anglais, les Américains, les Canadiens. Mais tous ceux qui l'ont utilisé ont brisé ce traité. (...) Comme il a été important pour nos ancêtres de vivre

en paix, il est tout aussi important pour nous de se reconnaître et se respecter les uns les autres.

(...) Un de mes amis, qui est ici, a eu ce rêve de rétablir la paix entre les autochtones et les non-autochtones, et non seulement de rétablir la paix mais de faire que nous travaillions ensemble à protéger et défendre notre mère la Terre, de renverser le dommage et la destruction dont elle est victime. En entendant mon ami me partager ce rêve que tous les peuples de la Terre puissent vivre ensemble comme une famille sous l'arbre, je lui ai dit que c'était exactement la façon dont les Mohawks ont vécu et que plusieurs des sentiments et des paroles qu'il évoquait étaient précisément ceux qu'on retrouve dans le cœur des femmes et des hommes de la Nation Onondaga. Nous avons rapporté ces mots au Conseil de la Nation qui a reconnu que c'étaient de bonnes paroles, un bon message, et que nous devions appuyer cet homme qui se comporte en être vrai, tentant d'éveiller les autres. C'est ce que nous avons fait. Et nous sommes aujourd'hui ici comme sœurs et frères, porteurs du même rêve, pour démontrer que la paix qui a déjà existé, il y a plusieurs siècles, peut encore exister à notre époque. »



« N'oublie jamais que tu es Indienne, et sois en fière ! »



Anne Archanbault, Grand Chef

« Merci de venir renforcer notre courage et notre détermination dans la lutte que nous menons pour la survie de notre peuple et de notre culture. C'est vrai que nous nous battons encore, mais nous sommes vivants. Notre cœur fait 'Boum! Boum!' comme un tambour. Ma mère était très heureuse d'entendre tes paroles hier. Elle m'a dit : " Comme cet homme parle bien! " Oui, il parle avec son cœur, que je lui ai répondu. Il vient de Kahnawake pour nous rencontrer. C'est la première Nation à venir spécialement pour nous honorer.

Depuis quelques années, les gens commencent à nous connaître un peu plus. Je remercie le Grand Esprit d'être avec nous encore aujourd'hui. Le ciel tourne au beau, l'air frais se change en air chaud. C'est incroyable mais je pense que c'est un signe qu'il est avec nous.

L'histoire est que ma mère est « pure Indienne ». Elle a marié un Blanc. Elle vivait à la Pointe de Rivière-du-Loup, tissant des paniers pour subvenir à ses besoins. Je suis née et ai grandi à Montréal. Mais quand tu es autochtone, tu ne peux enlever ça de quelqu'un. Elle m'a élevée à Montréal mais m'a toujours dit : « N'oublie jamais que tu es Indienne, et sois en fière ! »

Tout a commencé pour moi avec ces mots. Et j'ai dit à mes amis que j'étais Indienne et que j'en étais fière. J'ai commencé à fabriquer des bracelets et colliers de perles et à travailler le cuir, parce que c'était en moi, et on ne peut enlever ça de quelqu'un. Soixante ans plus tard, je me suis présentée et suis devenue Chef de la Nation. Et j'ai ramené ma mère sur sa terre natale.

Soixante ans plus tard. Quand tu as un chemin de tracé et que tu suis ce chemin, tu es sûr que le Grand Esprit est là pour t'accompagner. Je n'aurais jamais pensé devenir

Grand Chef un jour, mais c'était ma destinée, le chemin tracé par le Grand Esprit. J'ai donc ramené ma mère et voilà 10 ans que nous sommes à nouveau sur nos terres et nous travaillons du mieux que nous pouvons. Nous luttons encore beaucoup, avec tous ces dossiers...

Tu dis que tu es pauvre, mais je peux t'assurer que tu n'es pas pauvre de cœur. Nous aussi sommes pauvres, ayant perdu notre langue, nos traditions. Nous n'avons qu'une petite réserve mais nous avons acquis plusieurs endroits où rester. Tous les Malécites vivent hors réserve car ça a été un complot politique.

Mais je peux te dire que cette fin de semaine-ci, tu me donnes du courage. C'est très dur, dans un monde d'hommes, un monde de politiciens hommes, mais je pense qu'un vrai meneur doit avant tout travailler avec son cœur, et avec son peuple non pas derrière lui mais avec lui.

Tu as vu ma mère hier, pendant que tu jouais du tambour. Avec ses 93 ans, elle dansait, et lorsque je lui ai dit que ce serait bientôt le temps de retourner à la maison, elle m'a dit : « Laisse-moi terminer ma danse! » Elle a dansé au son de ton tambour et je suis très fière de cela.

Et je vais passer le message aux chefs conseillers et aux gens qui m'entourent, que tu es venu nous encourager à poursuivre notre chemin et à revenir ensemble à nos racines.

Maintenant j'aimerais te remettre le drapeau de la Nation Malécite. »



« Laisse-moi terminer ma danse ! »



Sur la Route des Sauvages

Difficultés, échecs, limites: obstacle ou... occasion en or?

Par Louise Sans Cartier, enseignante et consultante

Il nous arrive à tous (moi y compris!), de considérer certaines de nos difficultés comme des obstacles, qu'on juge insurmontables. On s'habitue à avoir de la difficulté dans certaines tâches, se disant "je ne peux pas être bon(ne) dans tout!". On fait le choix de reculer devant l'obstacle. C'est dommage, car souvent, *c'est moins compliqué qu'on pense* de dépasser nos limites! Cela deviendrait alors *une belle occasion* d'acquérir de nouveaux outils et s'il y a lieu de guérir de vieilles blessures, ce qui nous servirait d'abord dans la situation présente, mais aussi dans toutes les situations semblables, durant le reste de notre vie! **C'est ce que j'appelle "prendre son envol"**.

Un exemple de la vie courante

Récemment, je parlais à un ami d'un site internet que je venais de découvrir (concernant un emploi possible). Ça l'intéresserait, j'en étais sûre! Cependant, le site était en anglais, alors que mon ami maîtrise très peu cette langue. En fait, je dirais même qu'il a l'anglais "en sainte horreur"!!! Devant cette limite qu'il a, deux possibilités s'offraient à lui: reculer devant l'obstacle (et oublier cette possibilité d'emploi) ou surmonter l'obstacle (et lire le site internet, quitte à sortir son dictionnaire, et à plus long terme, s'inscrire à un cours d'anglais).

1^{ère} étape - L'objectif

Et vous, dans quel(s) domaine(s) rencontrez-vous des obstacles? Quel choix avez-vous fait jusqu'à maintenant: reculer devant l'obstacle ou le surmonter? Et pour quelles raisons? Parfois, on avait de bonnes raisons, dans le passé, pour éviter cet obstacle, mais réfléchissez si c'est encore le cas aujourd'hui...

Et maintenant, désirez-vous expérimenter un autre choix? Imaginez que vous "prenez votre envol", dans ce domaine! Ce serait merveilleux, n'est-ce pas? À quoi votre vie ressemblerait-elle alors? Décrivez cela avec le plus de détails possible, en incluant des sensations, images, émotions, etc.

2^e étape: Faire le point

L'étape suivante est d'identifier ce qui nous empêche d'atteindre notre but aussi aisément qu'on le souhaiterait. Dans le cas de mon ami, ça pourrait être une vieille haine contre "les anglais" (mon ami vient d'une culture différente où les Anglais ont peut-être eu

un rôle marquant), une mauvaise expérience passée (ex.: quelqu'un qui a peut-être ri de lui la 1^{ère} fois qu'il a lu un texte en anglais), une fausse croyance (ex.: "nous, dans la famille, on est tous nuls en anglais"), un manque de connaissances (ex.: peut-être n'a-t-il jamais suivi de cours d'anglais, par manque de temps, d'argent ou d'intérêt), etc.

Et vous, dans le domaine que vous avez ciblé à la 1^{ère} étape, qu'est-ce qui rend cet obstacle difficile à surmonter? S'il s'agit d'un enfant ayant des difficultés scolaires, où se trouve la source de ses difficultés, selon vous?

Se faire aider au besoin

Quand on se connaît bien, on peut répondre à ces questions par auto-observation, tout simplement. Cependant, même dans ce cas, un point de vue extérieur est souvent très utile, car les autres sont habituellement plus objectifs que nous et pensent parfois à des aspects qu'on avait oubliés. Si on désire une analyse de la situation plus complète et plus précise, on peut aussi consulter un(e) spécialiste, qui possède probablement des outils spécifiques pour mieux cibler où se trouve le "problème".

... Suite au prochain numéro!

Je vous suggère de noter par écrit vos réponses à ces questions. Si vous le désirez, vous pouvez me les communiquer par courriel (centre.envol@gmail.com): ainsi, mon prochain article sera plus "personnalisé"! N'hésitez pas non plus à me faire part de vos réactions, idées ou questions suite à cet article! À bientôt!



Le Centre Envol

- * Évaluation des stratégies / Enseignement de nouvelles stratégies
- * Aide scolaire / Cours privés de math / "Apprendre à apprendre"
- * Ateliers pour les parents: Comment faciliter l'apprentissage

Louise Sans Cartier, Enseignante et consultante
 (418) 862-3385 / Cacouana
 Courriel: centre.envol@gmail.com



RECONNAÎTRE NOS VOISINS AILÉS

par Yvan Roy

Quelques observations rapportées à Cacouna cet été...

12 juillet

M. Beaulieu (COBSL)

Sterne caspienne,
Fou de Bassan (3)

Râle jaune

Mouette tridactyle (6),
Guillemot marmette (2),
Petit Pingouin,
Guillemot à miroir (28),
Bruant de Nelson (3).

20-25 juillet

G. Gendron (COBSL)

Canard d'Amérique (++),
Faucon Pèlerin (famille),
Râle de Virgine,
Marouette de Caroline,
Grue du Canada,
Troglodyte des marais,
Bruant de Nelson,
Oie blanche (2).

27 juillet

R. St-Laurent (COBSL)

Grue du Canada,
Mouette de Bonaparte (2),
Oie des neiges (2),
Bruant de Nelson (5).

1er (*) et 17 () juillet**

Marais de Cacouna
Yvan Roy (Cacouna)

*

Canard d'Amérique (xx)
Sarcelle d'hiver (xx)
Canard Malard (5)
Carouge à épaulettes (xx)
Butor d'Amérique

**

Canard noir (xx)
Sarcelle d'hiver (8)
Canard Chipeau
Bruant chanteur
Jaseur d'Amérique (4)
Grand héron (2)

UNE CURIEUSE HISTOIRE DE PIGEON!

Dans une série de 3 articles, dont le dernier est paru dans Le Soleil du 5 septembre, Jacques Samson nous relate «*la visite inusitée d'un pigeon à Anticosti, une île où on n'en retrouve généralement pas. Mais il y en avait bel et bien un. Les gens de la SEPAQ l'avaient baptisé Tag, probablement à cause des bagues qui entouraient ses pattes.(...) Tag, qu'on suppose être arrivé à bord de la barge qui transporte du bois d'Anticosti à Cacouna, a disparu.*»

Dans son plus récent article, il relate l'hypothèse différente que lui a faite un amateur de pigeon. Une des bagues que le pigeon portait indiquerait qu'il participait à une course. Selon lui, il se serait perdu lors de cette course et se serait posé sur l'île pour se reposer avant de reprendre son chemin de retour à la maison...

Hypothèse pour hypothèse, qui dit que Tag ne serait pas effectivement passé par Cacouna. Près de la cimenterie, à Gros-Cacouna, une famille de Faucons pèlerins y nichait cette année. À plusieurs endroits de l'île, on peut trouver les restes de leurs repas, dont des petits amas de plumes. Le pigeon, effectivement fatigué de sa course, a voulu s'arrêter dans le secteur mais, incapable de fuir les assauts des Faucons, est allé se réfugier sur la barge de bois qui retournait à Anticosti...

S'il retourne à son pigeonnier, peut-être racontera-t-il sa véritable aventure?

(À suivre...)

30 août

Michel Bertrand, Jocelyne et Juliane, (Ste-Julie)

Bécasseaux sanderlings (env. 12)
Oies des neiges (2)

Fin août

Maurice Raymond / Olivier Barden (Québec)

Plubier Kildir,
Petit chevalier (130),
Bécasseau semipalmé (xx),
Bécasseau minuscule (xx),
Bécasseau de Baird (1),
Bécassine de Wilson,
Sarcelles à ailes bleues (env. 200),
Grand héron,
Bihoreau gris (4),
Marouette de Caroline (1).



30 août, au Marais de Cacouna. Non loin d'un Chevalier solitaire, bernaches, canards et bécasseaux semblent faire très bon ménage...



À vous maintenant de nous faire parvenir les vôtres!
epik@sympatico.ca ou C.P.2025, Cacouna



Squelette de cerf à l'entrée de la grotte...

Décidément, le secteur de la grotte de Gros-Cacouna s'enrichit d'année en année d'événements et de découvertes qui alimenteront sûrement un jour un conte ou une légende...

La Vieille Dame veille toujours... Les figures de la falaise regardent encore vers le large... Et il y eut l'apparition du jeune cerf entre la Vieille Dame et la grotte, le 14 juin 2007 (EPIK #235), qu'on avait surnommé "Le Gardien"...

Et voilà qu'un cerf, encore, est venu mourir, cet été, juste à l'entrée de la grotte. Malade? Blessé? Attaqué par un coyote? L'analyse de son crâne et de sa mâchoire nous apprendront sans doute son âge, mais ce qui lui est réellement arrivé tombera aussi dans la légende.

Si les rochers pouvaient parler...

Texte et photo: Yvan Roy

Le MARAIS de Cacouna et la montagne de Gros-Cacouna Site d'observation et de randonnée plus sécuritaire

Bonne nouvelle pour les utilisateurs du Site ornithologique de Gros-Cacouna et les randonneurs.

En attendant que le Marais de Cacouna fasse partie intégrante de la Réserve Nationale de Faune, ce qui est prévu pour l'automne 2010,

Environnement Canada a pris les mesures qui suivent pour assurer la sécurité des utilisateurs et la préservation des ressources naturelles présentes. Certaines restrictions sont imposées et affichées, certaines zones bien délimitées, commençant avec la présente pé-

riode de chasse.

Les activités d'observation et de randonnées pourront désormais se poursuivre toute l'année et de façon beaucoup plus sécuritaire.

Consultez aussi la Pétition #265 sur la Chasse dans nos archives Web.



Avis d'Environnement Canada / Notice from Environment Canada

Environnement Canada informe la population de l'adoption de nouvelles règles d'utilisation du site du marais de Cacouna afin d'assurer la sécurité des utilisateurs ainsi que la préservation des espèces sauvages et de leur habitat.

Il est donc interdit :

- de circuler en dehors des sentiers et digues aménagés, à pied ou à bord de tout moyen de transport (ex. : véhicule tout-terrain, cheval);
- de cueillir ou de couper les plantes herbacées, les arbustes ou les arbres;
- de pratiquer la chasse sportive dans les zones indiquées sur la carte ci-contre et délimitées sur le site par des panneaux.

Les chasseurs peuvent cependant se rendre à pied à leur emplacement de chasse.

Par ailleurs, la chasse sera autorisée dans les autres zones du marais, à partir de caches temporaires, du lever du soleil jusqu'à 14 h aux dates suivantes :

- le 5 septembre, lors de la Journée de la rivière;
- les deux premières fins de semaine de la saison régulière (12 et 13 septembre et 19 et 20 septembre);
- les fins de semaine suivant le 30 octobre jusqu'à la fin de la saison de chasse aux oiseaux migrateurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada par téléphone au 1-800-668-6767 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Environment Canada wishes to inform the public that new rules on the use of the Cacouna Marsh have been implemented to ensure the safety of users and the preservation of wildlife species and their habitats.

The following activities are now prohibited:

- Travelling outside the constructed paths and dikes on foot or by any other means of transport (i.e., all-terrain vehicle, horse);
- Gathering or cutting herbaceous plants, shrubs or trees;
- Sport hunting in the areas indicated on the map to the left and on panels at the site.

Hunters will still be able to reach their hunting sites on foot.

Hunting will be authorized in the other parts of the marsh from temporary blinds, from sunrise until 2:00 p.m. on the following dates:

- September 5 (Waterfowler Heritage Day);
- The two first weekends of the regular season (September 12 and 13 and September 19 and 20);
- Weekends after October 30 until the end of the migratory bird hunting season.

For more information, please contact Environment Canada's Inquiry Centre by phone at 1-800-668-6767 or by e-mail at enviroinfo@ec.gc.ca.



Canada

Halte aux dépôts sauvages!

Vous faites des rénovations et vous avez des matières dont vous devez vous débarrasser? Il importe, pour la qualité de l'environnement, de le faire adéquatement. On remarque une recrudescence des dépôts sauvages alors que des solutions sont disponibles pour se départir des résidus de construction et de démolition.

D'abord, si vous faites affaire avec un entrepreneur, ce dernier est responsable de disposer des matériaux.

Si vous faites vous-même vos travaux, vous pouvez aller porter plusieurs matières à l'écocentre de Rivière-du-Loup. Le métal, le gravier, les briques, les portes, les fenêtres et le bois, qu'il soit traité, peinturé, verni ou pourri, y sont acceptés gratuitement.

Les autres matériaux qui ne sont pas acceptés à l'écocentre tel que le préclart, le bardeau d'asphalte, le gypse, le verre plat et le vinyle peuvent être amenés au lieu d'enfouissement technique de Rivière-des-Vases. Ce service est gratuit pour les résidents qui s'y présentent avec une remorque domestique de 4'par 8' maximum. Apportez une preuve de résidence avec vous lorsque vous vous rendez au LET.

Si vous rénovez une vieille maison, les fenêtres, portes et autres accessoires ayant une valeur patrimoniale peuvent être récupérés à l'entrepôt de matériaux patrimoniaux. Situé à Saint-Pascal, cet entrepôt a pour but de récupérer les matériaux patrimoniaux afin qu'ils soient réutilisés lors de la rénovation d'autres maisons. Un service de cueillette et de livraison est offert.

Il existe donc des solutions pour se débarrasser de ses matériaux autrement qu'en les laissant dans la nature.

Pour connaître les adresses et les heures d'ouverture des ces lieux ainsi que les matériaux acceptés, visitez notre site Internet au www.coeo.org ou appelez la ligne info au 1 888 856-5552.

Du bon théâtre au profit de La Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB

La salle Bon-Pasteur de la Maison de la culture de Rivière-du-Loup présentera, le samedi 26 septembre à 20 h, la pièce de théâtre Paroles au coeur, une création collective de la troupe de théâtre amateur La Fricassée, formée de six bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin de Québec. Les billets pour cette représentation sont en vente au coût de 12 \$ à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, au profit de laquelle l'événement est organisé.

Les six membres de la troupe La Fricassée n'ont pas la prétention d'être des artistes, mais ils ont mis tout leur coeur et leur générosité dans cette création combinant musique et textes humains et sensibles. Ainsi, plutôt que de prodiguer des soins aux autres comme ils le font d'habitude, ils se consacreront, pour un soir seulement à Rivière-du-Loup, à les divertir par le biais du théâtre et de la musique. On décrit leur spectacle comme fait de moments tendres et forts, de chaleur, d'audace et de folie. Ils y mènent le public à travers le voyage de la vie.

Les personnes intéressées sont invitées à acheter leurs billets pour ce spectacle à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44 rue des Chauffailles à Riv.-du-Loup, ou à les réserver en appelant au (418) 860-0240.

Les cours d'hoshinkido hapkido ont repris au Cégep de Rivière-du-Loup

L'Académie Hoshinkido Hapkido a repris ses activités à Rivière-du-Loup depuis mardi le 8 septembre, et ce pour une 11e année consécutive.

Comme par les années passées, les cours seront dispensés à la salle de combat du centre sportif du Cégep de Rivière-du-Loup, tous les mardis et jeudis soir de 19h30 à 21h00 pour les personnes de 15 ans et plus. Pour ce qui est des cours pour les enfants de 8 à 11 ans et les adolescents de 12 à 14 ans, les cours auront lieu les jeudis soir de 17h45 à 19h00. À noter qu'il serait possible également d'organiser une session de cours les samedis matin de 10h30 à 12h00 selon les inscriptions reçues, et ce à partir du samedi le 12 septembre prochain. Les nouvelles inscriptions seront prises sur place avant le début des cours.

Pour plus d'informations communiquer à 862-6839 demander Gilles Dionne ou 867-3702 et demander Henri Belley.

L'hoshinkido hapkido est un art martial Coréen spécialisé en autodéfense. Il regroupe des techniques du karaté, du judo, du taekwondo, de l'aïkido et du jiu jitsu. L'hoshinkido hapkido réunit harmonieusement et efficacement des techniques de projections, saisies, clés de luxation, coups portés avec les membres supérieurs et inférieurs du corps et des techniques respiratoires pour développer l'énergie interne. À travers la pratique de cet art martial, vous devriez gagner en harmonie et bonne santé à la fois mentale et physique, en assurance personnelle et maîtrise de soi.

Vous êtes à la recherche d'emploi ???

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces et gratuits d'aide à la recherche d'emploi. En 2008-2009, pas moins de 1000 personnes ont bénéficié de l'expertise de notre équipe et 93% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 2,1 semaines.

Nous pouvons sûrement vous aider que ce soit pour rédiger un curricu-

lum vitae, consulter nos listes d'employeur, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup et à nous contacter au 418 867-8685.

Nos services sont gratuits!
L'Équipe du Club

Session régulière du 6 juillet 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Thérèse Dubé, dir. gén., et les conseillers Rémi Beaulieu, Gilles Roy, Jeannot Pelletier, Francis Daris,.

Absences motivées : Gilbert Dumont, Célestin Simard.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mars et approbation des comptes du mois

Que les comptes en annexe soient ratifiés et payés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2009 au montant de 175 937,66\$ ainsi que les chèques salaires au montant de 13 862,54\$ tels que présentés au montant total de 189 800,20\$, et que monsieur Jacques M. Michaud, maire et madame Thérèse Dubé, directrice générale soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la municipalité de Cacouna.

Assemblée publique concernant la demande de dérogation mineure de la résidence aux 7 pignons. Monsieur le maire explique les tenants et aboutissants de la demande de dérogation mineure de Mesdames Guylaine Boucher et Marise Dubé, de la résidence aux sept pignons, cette dérogation concerne un agrandissement de la résidence pour personnes âgées utilisant le terrain jusqu'à 2 mètres au lieu de 5 mètres des lignes latérales et arrières. Que la demande fait en sorte, que l'agrandissement est de 0.5 mètres plus haut que le bâtiment d'origine.

Acceptation de la demande de dérogation mineure de la résidence aux sept pignons

Considérant que l'assemblée publique d'information a été tenue par le conseil et qu'aucune intervention négative n'a été apportée concernant la demande de dérogation en titre;

Considérant que le CCU est favorable à cette demande dans son procès-verbal déposé le mois dernier;

Que ce conseil accepte la demande de dérogation mineure telle que présentée et que l'inspecteur en bâtiment est autorisé à émettre le permis.

Adoption de la politique familiale

Considérant qu'il était devenu nécessaire que la municipalité se dote d'une politique familiale;

Considérant que la vision de la municipalité est de permettre aux citoyens de se développer, de vivre dans un milieu sécuritaire et stimulant, afin de faire en sorte que chacun des résidents, jeune, adulte, aîné y soit animé d'un sentiment de fierté et d'appartenance très fort;

Considérant que tout le contenu de la Politique familiale municipale de Cacouna a été conçu et rédigé sous la coordination du Comité provisoire de la famille, lequel avait

été nommé par le Conseil, y déléguant de plus deux conseillers;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du contenu et du libellé de cette politique;

Que ce conseil adopte la politique familiale déposée au Conseil et en transmette trois copies aux instances gouvernementales concernées en respectant leurs exigences. Par la même occasion, le conseil félicite les membres du comité provisoire de son implication et de son beau travail.

Résolution d'appui au syndicat de base de l'UPA de la Rivière-Verte

Considérant que pour tous les citoyens, la nécessité de pouvoir compter sur une agriculture florissante ayant des bases solides pour assurer aux agriculteurs une relève de premier ordre;

Considérant qu'il est primordial pour la survie du monde agricole qu'il soit nécessaire d'être soutenu par le gouvernement qui a le devoir de mettre en place des politiques à la mesure et aux attentes des producteurs; Que ce conseil appuie l'UPA dans ses revendications en conservant les diverses politiques gouvernementales afin d'assurer que l'agriculture québécoise demeure un chef de file dans le domaine.

Autorisation au maire et à la directrice générale à négocier certains projets à être présentés au conseil dans leurs phases finales pour approbation

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à négocier certains projets qui seront déposés au conseil pour approbation, et ces projets sont les suivants :

. Négociations avec Transport Canada pour un plan d'aménagement de la partie du bassin remplie par les sédiments du bassin au port de mer.

. Négociations avec Service Canadien de la faune et Parc Canada pour un réaménagement du site ornithologique.

. Entente avec la MRC pour l'aménagement de la TPI à la Riv.-des-Vases.

. Entente avec la Route-Bleue pour l'aménagement du quai de la Rivière-des-Vases, servant de point d'arrêt aux kayakistes.

Don Fondation canadienne du rein

Que ce conseil accepte de donner un montant de 25\$ à la Fondation des maladies du rein pour 2009.

Emploi Québec / entente relative à la gestion d'un contrat d'intégration au travail

Considérant que le Semo KRTB (Emploi-Québec) représenté par madame Luce Brunneau nous a présenté un étudiant de la municipalité de Cacouna en recherche d'emploi;

Considérant que la municipalité s'engage à respecter la confidentialité des renseignements personnels qui lui sont confiés et à ne les utiliser que pour réaliser l'objet de la présente entente d'intégration au travail, conformément à l'engagement prévu à cet

effet à l'annexe 2;

Considérant que le salaire accordé à cet employé est de 9\$/h mais subventionné à 85% par Emploi-Québec, que la durée d'embauche est pour une période de 7 semaines, soit du 22 juin au 9 août 2009;

Que ce conseil autorise le maire monsieur Jacques M. Michaud, à signer l'entente telle que proposée.

Arpentage des terrains requis pour l'implantation d'une résidence pour personnes autonomes de 65 ans et plus

Considérant qu'il est nécessaire de faire arpenter les terrains requis avant la signature des documents officiels pour la prise de possession de ces terrains;

Que ce conseil autorise la directrice générale à donner mandat à la firme Parent & Ouellet, de faire l'arpentage de ces terrains adjacents à la caisse populaire et madame Rivard.

Entente avec la Caisse Desjardins

Considérant qu'une entente de principe a été négocié entre la municipalité et la Caisse Desjardins du Parc & Villeray;

Considérant que la Caisse Desjardins fait don à la municipalité, du terrain requis soit ± 2520 m.c. ou (27126 p.c.) conditionnellement à l'acceptation de certaines modalités;

Que ce conseil autorise le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs à l'entente.

Entente de promesse d'achat à intervenir entre la municipalité et madame Madeleine Rivard

Considérant qu'une entente de principe a été négociée entre la municipalité et madame Rivard;

Considérant que madame Rivard consent à vendre le terrain requis (±3 880 m.c. ou 41 765 p.c.) au prix de 2\$/pied carré;

Que ce conseil autorise le maire et la directrice générale à signer une promesse d'achat en faveur de madame Rivard, laquelle promesse sera valide pour une durée de six (6) mois, à compter de sa signature.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie Service incendie / acceptation de la soumission d'Aéro-feu

Considérant l'obligation de faire effectuer à tous les deux ans une vérification d'usage par un spécialiste sur les équipements incendies;

Que ce conseil accepte la soumission d'Aéro-feu au montant de 695\$ plus les taxes, qui consiste en :

. Un test de pompe et inspection complète sur route

. Une épreuve ensemble Hurst / route

. Une épreuve sur pompe portative / atelier ou route

TRANSPORT ROUTIER

LER/ Soumission pour prise d'échantillons de sol sur rue de la Grève

Considérant qu'à l'automne 2008, les propriétaires de la rue de la Grève, réunis en assemblée, se sont prononcés de façon très majoritaire pour l'obtention de services d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur leur rue;

Considérant que pour la confection des plans et devis permettant d'aller en appel d'offre, il devient nécessaire de prélever des échantillons de sol;

Considérant que LER, a déposé une soumission pour la prise d'échantillonnage sur la totalité de la longueur de la rue de la Grève au montant de 3 680\$ taxes en sus;

Que ce conseil accepte cette soumission et autorise la directrice générale à faire exécuter lesdits forages.

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations

Les statistiques des permis généraux et certificat émis cumulatifs du 1^{er} janvier au 2 juillet 2009, par l'inspecteur en bâtiment monsieur Paul Pelletier. Le sommaire des permis nous indique 112 permis émis, valeur déclarée 1 530 425 pour un montant de 3 319\$ de permis.

Adoption du règlement final numéro 24-09-2

Considérant que le règlement numéro 24-09-2 vient modifier le règlement de zonage numéro 18-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages dérogatoires;

Considérant que le règlement a été étudié par le comité consultatif d'urbanisme et qu'il a fait une recommandation favorable à ce projet de règlement;

Considérant qu'un avis de motion a été donné en date du 4 mai 2009, par monsieur Célestin Simard, qu'il soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages dérogatoires;

Considérant qu'en date du 4 mai 2009, le conseil municipal par résolution numéro 2009-05-122.8.3 adoptait le projet de règlement numéro 24-09;

En conséquence : Que ce conseil :

. Adopte un règlement numéro 24-09-2 modifiant le règlement de zonage numéro 18-08-2 de la municipalité de Cacouna.

. Autorise la secrétaire-trésorière à faire parvenir le règlement adopté, à la M.R.C. de Rivière-du-Loup pour émission du certificat

de conformité.

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NO 25-09 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 19-08-2 AFIN D'AJUSTER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES MARGES LATÉRALES DANS LA ZONE 62-H / LA HAUTEUR MAXIMALE AVEC LA RUE DANS LES ZONES 77-H ET 78-H / AUTORISER LES COMMERCES ET SERVICES ASSOCIÉS À L'USAGE HABITATION ASSOCIÉ À UN USAGE DE TYPE HI ET HA

Monsieur le conseiller Francis Daris donne avis par les présentes qu'il soumettra lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant la somme des marges latérales dans la zone 62-H et d'enlever la hauteur maximale en rapport avec la rue dans les zones 77-H et 78-H aussi, autoriser les commerces et services associés à l'usage habitation associé à un usage de type Hi et Ha.. Monsieur le conseiller Francis Daris fait une demande de dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption. Les membres du conseil ont reçu une copie de ce document, le tout conformément à la Loi.

DONNÉ À CACOUNA CE 6^e JOUR DE JUILLET 2009

Adoption du premier projet de règlement numéro 25-09

Considérant que la modification au règlement de zonage a été discutée au CCU et qu'il a fait une recommandation favorable à cette modification;

Que ce conseil adopte un premier projet de règlement numéro 25-09 modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les marges latérales dans la zone 62-H et la hauteur maximale avec la rue dans les zones 77-H et 78-H et afin d'autoriser les commerces et services associés à l'usage de type Hi et Ha.

Arpentage des terrains adjacents à la virée de la rue des Muguets

Considérant que l'arpentage de la virée à l'extrémité est de la rue des Muguets a modifié deux terrains de proximité appartenant à deux contribuables soient Messieurs Martin Bossé et Yvan Lévesque;

Considérant que l'arpentage vient modifier le cadastre desdits propriétaires nommés plus haut;

Considérant que le terrain nécessaire pour la virée est cédé gratuitement à la municipalité par contrat notarié;

Que ce conseil autorise la Firme d'arpen-

teur Parent & Ouellet à procéder à l'arpentage nécessaire pour la virée des deux terrains adjacents à cette virée et autorise le maire et la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Aménagement du terrain de la Caserne incendie

Considérant la pertinence d'aménager convenablement le terrain de la caserne incendie;

Que la directrice générale soit autorisée à faire aménager le terrain en y prévoyant des espaces verts afin de le rendre compatible avec l'environnement voisinant.

Demande de soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur la rue des Muguets

Considérant l'entente intervenue entre la municipalité et les propriétaires concernés de la rue des Muguets;

Que ce conseil autorise la directrice générale à inviter au moins deux contracteurs à soumissionner pour la construction d'un réseau d'aqueduc & d'égouts sanitaires sur la rue des Muguets et leur fournissant les plans et devis nécessaires pour soumissionner.

Achat d'un terrain pour l'implantation d'une station de pompage pour la rue des Muguets

Considérant que pour avoir un accès à la future station de pompage des eaux usées qui sera située au sud-ouest de la rue des Muguets;

Que ce conseil autorise le maire et la directrice générale à négocier une entente avec le ou les propriétaires concernés, laquelle entente devant être soumise au conseil pour approbation.

LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du rapport des Loisirs préparé par Vanessa Lachance

AUTRES DOSSIERS

Dossiers vente pour taxes / concernant deux propriétés

Considérant que dans le cas de deux propriétés concernées dossiers nos 26,764-G et 26,767-G, les mises en demeure de payer toutes les sommes dues en vertu des jugements qu'à défaut de paiements, que notre aviseur légal procéderait à une saisie exécution sur l'immeuble;

Considérant qu'afin que notre aviseur légal puisse procéder à la mise en vente, le shérif demande une avance pour ses frais, un montant de 1 000\$ pour chacun des dossiers;

Que ce conseil accepte de payer un montant de 2 000\$ pour les deux dossiers en litige.

Que ce montant sera récupéré à la vente à l'enchère au Palais de Justice de Rivière-du-Loup.

M.R.C. / dossier méthanisation

Considérant que la technologie de digestion anaérobie avec production d'énergie renouvelable a été l'approche ciblées par le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup pour le traitement et la valorisation des matières résiduelles organiques de son territoire lors de la séance du 20 mars 2008;

Considérant que le biogaz produit pourra être valorisé en biométhane, un carburant écologique à coût stable;

Considérant que la municipalité de Cacouna possède une flotte de (3) véhicules;

En conséquence :

Que le conseil de la municipalité de Cacouna signifie son intérêt pour la transformation de tout ou d'une partie de ses véhicules d'utilité publique aux fins de l'utilisation du biométhane qui sera produit par la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER), et ce, si le modèle financier s'avère intéressant.

INFORMATIONS

Rapport des activités du mois présenté par le maire

AFFAIRES NOUVELLES

Fauchage des abords de routes

Que la directrice générale est autorisée à faire exécuter ces travaux de fauchage aux abords des chemins et routes.

Motion de félicitations au nouveau député de Rivière-du-Loup / Les Basques, Monsieur Jean D'Amour

Considérant que monsieur Jean D'Amour a été élu député pour la circonscription électorale du comté de Rivière-du-Loup / Les Basques le 22 juin dernier;

Que ce conseil adresse une motion de félicitations à monsieur D'Amour pour son élection lui faisant part que nous sommes assurés que son entregent, son dynamisme et sa détermination sauront lui assurer le succès souhaité, lequel sera tout à son honneur et à notre avantage.

Tables de lecture

Considérant qu'à l'occasion des fêtes du 400^e anniversaire de Québec, monsieur Mario Dumont, chef de l'opposition officielle, député de notre circonscription électorale et citoyen de notre municipalité est venu en collaboration avec la municipalité planter un arbre afin de souligner la présence à Cacouna des premières familles souches;

Considérant que l'arbre est un chêne planté

au Parc Fontaine Claire et que la municipalité s'était engagée à installer une table de lecture afin de commémorer cet événement;

Que ce conseil autorise la directrice générale à faire confectionner cette table de lecture pour l'y installer près dudit chêne.

École de Cirque de Cacouna

Considérant que le 19 juin dernier, les élèves de l'école Vents & Marées de Cacouna qui font partie du programme " École de Cirque " donnaient leur représentation annuelle au Centre Culturel de Rivière-du-Loup;

Considérant que le spectacle donné fut une réussite complète sur toute la ligne;

Qu'une motion de félicitations soit envoyée aux élèves de l'école de Cirque, leur exprimant notre fierté d'avoir réussi à s'élever à un niveau aussi élevé de savoir faire. Aux professeurs de cette école et à leur directeur monsieur Yves Ouellet, les mots nous manquent pour vous exprimer notre fierté de posséder des professeurs aussi talentueux et notre reconnaissance pour cet encadrement de premier ordre que nous donnons à nos élèves.

Demande de subvention discrétionnaire pour l'amélioration des chemins municipaux

Considérant qu'en date du 6 avril 2009, le Conseil avait présenté une demande de subvention discrétionnaire pour l'amélioration des chemins municipaux adressée à madame Gilberte Côté, attaché politique du député monsieur Mario Dumont qui avait donné sa démission à la suite de la dernière élection générale;

Considérant qu'il y a lieu de réactualiser la résolution portant le numéro 2009-04-93-6.1 afin de l'adressée à notre nouveau député de Rivière-du-Loup/Les Basques, monsieur Jean D'Amour;

Considérant que les améliorations sur les chemins et rues de la municipalité sont : Des Muguets /construction et arpentage d'une virée, rue Sénéchal / construction d'une virée, rue Desjardins/ mur de soutènement pour la protection des berges.

PÉRIODE QUESTIONS



Session régulière du 3 août 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Thérèse Dubé, dir. gén., et les conseillers, Jeannot Pelletier, Francis Daris, Gilbert Dumont, Célestin Simard.

Absences : Rémi Beaulieu, Gilles Roy

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mars et approbation des comptes du mois

Que les comptes en annexe soient ratifiés et payés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2009 au montant de 92 086,99\$ ainsi que les chèques salaires au montant de 20 608,10\$ que présentés au montant total de 112 695,09\$, que monsieur Jacques M. Michaud, maire et madame Thérèse Dubé, directrice générale soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la municipalité de Cacouna.

Assemblée publique concernant la modification du règlement de zonage 25-09

Monsieur le maire explique les tenants et aboutissants de la modification au règlement de zonage numéro 19-08-2 concernant les normes pour la marge latérale minimum et la somme des marges latérales dans la zone 62-H / la hauteur maximale avec la rue dans les zones 77-H et 78-H / d'autoriser les commerces et services associés à un usage habitation associé à un usage de type Hi et Ha. Après avoir entendu les personnes concernant cette modification et n'ayant reçu aucun aspect négatif de la part de l'assemblée, le conseil peut procéder à l'adoption du second projet de règlement portant le numéro 25-09-1.

Adoption du second projet de règlement de zonage numéro 25-09-1

Considérant que l'assemblée publique d'information a été tenue par le conseil et qu'aucune intervention négative n'a été apportée concernant l'adoption du second projet de règlement numéro 25-09-1;

Que ce conseil adopte le second projet de règlement numéro 25-09-1 modifiant le règlement de zonage portant le numéro 19-08-2 afin d'ajuster les marges latérales dans la zone 62-H, la hauteur maximale dans les zones 77-H et 78-H et autoriser les commerces et services dans les zones Hi et Ha.

Dépôt des états financiers trimestriels

La directrice générale dépose les états financiers trimestriels au conseil afin d'informer les conseillers sur les dépenses et recettes versus le budget de 2009.

Tournoi de golf au profit de Centraide

Que ce conseil accepte l'invitation de Centraide à la seconde édition de son tournoi de golf qui aura lieu vendredi, le 21 août 2009, au terrain du Club de golf de Rivière-du-Loup. Tous les profits recueillis seront versés à 14 œuvres de bienfaisance vitale de chez nous.

Que monsieur le maire soit nommé représentant de la municipalité à assister à cette activité, au souper seulement, le coût est de 60\$.

Adoption d'un règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Considérant que le MAMROT selon les articles 244.68 et 244.69 d'une nouvelle loi édictant la nouvelle obligation qui est faite à toute municipalité locale d'adopter aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 un règlement par lequel elle impose sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe payable par le client du service et diverses règles applicables à ce règlement, et ce sans avis de motion pour ce règlement;
Que ce conseil décrète ce qui suit :
 Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1° " client " : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication :

2° " service téléphonique " : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

- a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec ;
- b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1° du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2° du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

- 1- À compter du 1^{er} décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
- 2- Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il

reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

- 3- Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Projet " Magasin Général "

Considérant que madame Thérèse Sirois, propriétaire du " Magasin Général Sirois" a mis en vente cet édifice qui date des années 1860 et qu'il est relativement en bon état et bien conservé;

Considérant que la municipalité reconnaît comme bien patrimonial et constitue un joyau de la municipalité;

Considérant qu'après rencontre avec le maire et la directrice générale, madame Sirois considère qu'elle y trouve un intérêt certain à ce qu'il soit vendu à la municipalité;

Considérant que ce conseil trouve très pertinente l'idée que la municipalité se porte acquéreur de cet immeuble qui deviendrait en quelque sorte la porte d'entrée de la municipalité;

Considérant que pour négocier cet achat sur des bases solides, il devient nécessaire que le maire et la directrice générale soient autorisés à faire évaluer l'état de la bâtisse par un expert en bâtiment, ce qui permettrait de faire une évaluation juste des travaux de réparation à faire et permettant d'ajuster sa valeur marchande réelle.

Considérant que le prix de vente est tout de même considérable et que le maire considère que l'achat nécessiterait une aide gouvernementale;

Considérant que celui-ci aurait trouvé au MAMROT, un programme d'aide financière volet 2.3 (Programme d'infrastructure de loisirs- PIL qui permettrait une subvention des 2/3 des montants selon certaines modalités);

En conséquence : Que ce conseil autorise le maire et la dir. gén., à inscrire le projet au programme PIL du MAMROT, à monter le projet d'achat et d'orientation, à le présenter et le défendre aux autorités responsables du MAMROT et que le résultat soit présenté au conseil pour décision de poursuivre ou d'abandonner le projet.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie

TRANSPORT ROUTIER

Amélioration des chemins municipaux

Considérant que la municipalité se doit d'in-

vestir environ ± 200 000 en travaux d'infrastructures en rapport avec les sommes reçues de la taxe d'accise sur l'essence;
 Que le maire et la dir. gén. soient autorisés à faire exécuter les travaux suivants :

- . Correction de certains égouts pluviaux
- . Élargissement et pose de bordures de rues
- . Réparation et pose de bitume à certains endroits
- . Protection des berges (rue Desjardins)

Demande de soumissions pour le déneigement des rues de la municipalité

Considérant que les contrats pour le déneigement des rues de la municipalité sont échus au printemps 2009;

Que ce conseil autorise la directrice générale à procéder par appel d'offre publique, des soumissions pour le déneigement en bloc des rues et chemins de la municipalité de Cacouna, pour une période de trois ans.

Que ces soumissions seront ouvertes, le mercredi 26 août 2009, au bureau municipal à 13h30.

Domaine de l'Héritière / transfert à la municipalité des rues avec infrastructures

Considérant que les rues William, Marc-Antoine et Élixa pourraient être parachevées sous peu par le promoteur monsieur Guérette;

Considérant que le promoteur monsieur Guérette doit alors transférer à la municipalité et ce gratuitement, les rues ci-avant mentionnées, avec infrastructures, pour que celle-ci puisse débiter les travaux de pavage;

En conséquence : Que ce conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat de transfert avec un notaire de notre choix.

Qu'auparavant le promoteur s'engage à fournir à la municipalité un plan d'arpentage des dites rues en question.

HYGIÈNE DU MILIEU

Avis de motion/ règlement d'emprunt / infrastructures rue des Mugquets

Monsieur Jeannot Pelletier, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux concernant la pose d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue des Mugquets.

Avis de motion/ règlement d'emprunt/ infrastructures route 132 ouest

Monsieur Célestin Simard, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux concernant la pose d'infrastructures



d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, travaux de voirie, sur la route 132 ouest.

Station de pompage / rue des Muguets

Considérant que la municipalité de Cacouna désire procéder au prolongement du réseau municipal dans la rue des Muguets;

Considérant qu'un nouveau poste de pompage des eaux usées est requis;

Considérant que des autorisations doivent être obtenues, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2), avant le début des travaux;

Considérant que la municipalité de Cacouna a mandaté la firme ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, afin de réaliser les plans et devis du projet ainsi que la demande d'autorisation en son nom;

Que la Municipalité atteste que le projet ci-haut mentionné ne contrevient à aucun règlement municipal;

Que concernant le système de traitement, la Municipalité s'engage à accorder et à fournir au ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs, un mandat à un organisme indépendant à la fois du requérant, de démonstration d'au moins une année, incluant le prélèvement des échantillons, les analyses et la préparation du rapport de suivi de contrôle qui présente l'ensemble des résultats, comme prévu à l'Annexe 4, le programme de suivi détaillé, ainsi qu'une déclaration d'indépendance de l'organisme;

Que, concernant le nouvel ouvrage de surverse, la municipalité s'engage à respecter les exigences de rejet déterminées par le MAMROT, à mettre en œuvre un programme de suivi des débordements, de même qu'à transmettre les résultats du programme de suivi au MDDEP;

Que la municipalité s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du rapport des Loisirs préparé par

AUTRES DOSSIERS

Appui à l'appel d'offre d'Hydro-Québec de la biomasse au lieu d'enfouissement sanitaire

Attendu qu'Hydro-Québec Distribution a lancé le 14 avril 2009 un appel d'offre pour l'approvisionnement en électricité pour les besoins québécois pour une puissance garantie totale de 125MW;

Attendu qu'Hydro-Québec Distribution sol-

licite des soumissions pour la production d'énergie à partir de la biomasse (incluant les biogaz de sites d'enfouissement et matières organiques);

Attendu qu'Hydro-Québec Distribution a établi dans son appel d'offres, différents critères d'évaluation du projet soumis de façon à ce que les élus locaux puissent se prononcer sur ce projet;

Attendu que le projet soumis permet une réduction des gaz à effet de serre à long terme en utilisant une centrale de cogénération;

Attendu que le projet permet une pérennité dans l'utilisation des biogaz des différentes infrastructures du site d'enfouissement;

En conséquence : Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que les élus locaux de la municipalité de Cacouna appuient le projet de centrale de cogénération projeté par le promoteur Terreau Biogaz inc. à partir des biogaz disponibles au site d'enfouissement de Rivière-du-Loup à Cacouna.

INFORMATIONS

Rapport des activités du mois présenté par le maire

AFFAIRES NOUVELLES

Demande des déserteurs

Que ce conseil autorise la somme de 200\$ en commandite, à la demande du Club des Déserteurs en relation avec le festival du tracteur qui aura lieu au 535 rue de l'Église, à Cacouna, du 28 au 30 août 2009.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Prochaine réunion: 8 septembre 2009

**ATTENTION!
PROCHAINE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
1er OCTOBRE (JEUDI)**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Une réception pour accueillir les nouveaux arrivants devrait se tenir au cours du mois d'octobre.

Un papier de plus à surveiller dans votre casier postal ou votre boîte aux lettres. Prenez donc l'habitude de jeter un coup d'oeil sur les "feuilles de chou" que vous recevrez dans les prochaines semaines avant de les mettre à la récupération... Il pourrait y avoir des choses agréables pour vous!

Session extraordinaire du 17 août 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Thérèse Dubé, dir. gén., et les conseillers Rémi Beaulieu, Gilles Roy, Jeannot Pelletier, Francis Daris,.

Absents : Gilbert Dumont, Célestin Simard
Permis de construction de monsieur Alexandre Boutin

Considérant que le projet de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur la rue des Muguets devrait débiter aussitôt après la réception du c.a. provenant du MDDEP;

Considérant que monsieur Boutin doit donner sa commande de maison à son constructeur mardi le 18 août 2009, sans quoi il y aura un délai de construction important;

Que ce conseil autorise son inspecteur en bâtiments, monsieur Paul Pelletier, à lui délivrer le permis de construction pour sa maison. La municipalité par contre ne s'engage aucunement à émettre une date de livraison du réseau, laquelle est dépendante de la date d'émission du certificat d'autorisation qui est encore inconnue pour le moment.

Levée de l'assemblée



LES LOISIRS RECHERCHENT...

Les LOISIRS KAKOU sont à la recherche d'une personne pour s'occuper de la patinoire et de la surveillance à Place- Soleil pour la prochaine saison hivernale.

Si intéressé, s.v.p. contactez
Vanessa Lachance
au 418-867-1781.

LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Surveillez la publicité à venir. Une activité spéciale sera offerte pour les personnes de tout âge le dimanche 4 octobre prochain dans le cadre des

Rendez-vous d'automne.

Plus de détails vous parviendront par la poste.

Au fil des MARÉES



SEPTEMBRE 08			
1 MAR	2 MER	3 JEU	4 VEN
12h40 13,5	2h30 13,8	3h08 14,7	3h39 15,1
8h32 4,5	9h05 3,8	9h33 3,4	10h00 2,9
14h18 11,0	14h54 12,2	15h26 13,1	15h56 13,8
20h09 4,5	20h49 3,8	21h28 3,4	22h00 2,6
5 SAM	6 DIM	7 LUN	8 MAR
4h10 15,1	4h41 15,1	5h13 15,1	5h47 14,2
10h26 2,6	10h53 2,2	11h21 2,2	11h50 2,6
16h26 14,2	16h56 15,1	17h28 15,4	18h02 15,4
22h34 2,2	23h08 2,2	23h44 2,2	
9 MER	10 JEU	11 VEN	12 SAM
0h22 2,2	1h05 2,9	1h55 3,8	3h02 4,5
6h24 13,5	7h04 12,6	7h52 11,4	8h53 10,6
12h33 2,9	12h59 1,4	13h43 4,2	14h42 5,0
18h40 15,1	19h23 14,7	20h16 14,2	21h25 13,5
13 DIM	14 LUN	15 MAR	16 MER
4h34 5,0	6h05 4,5	6h24 14,2	1h21 15,1
10h14 9,7	11h46 10,2	7h12 3,8	8h03 2,6
16h07 5,4	17h42 5,0	13h01 11,4	13h57 13,1
22h30 13,5		18h58 4,2	19h59 2,6
17 JEU	18 VEN	19 SAM	20 DIM
2h15 16,2	3h03 16,7	3h47 17,1	4h29 16,7
8h47 1,7	9h26 1,0	10h04 1,0	10h40 1,0
14h43 14,7	15h25 15,9	16h05 16,7	16h44 17,1
20h51 1,7	21h39 0,6	22h24 0,1	23h07 0,5
21 LUN	22 MAR	23 MER	24 JEU
5h20 15,9	5h51 14,7	6h33 2,2	1h19 3,4
12h25 1,7	11h50 2,2	6h32 13,5	7h15 11,8
17h23 16,7	18h03 16,3	12h26 3,4	13h03 4,2
23h49 1,0		18h45 15,1	19h31 14,2
25 VEN	26 SAM	27 DIM	28 LUN
2h34 4,5	3h28 5,8	4h58 6,1	6h15 5,8
9h04 10,6	9h06 9,7	10h29 9,4	11h57 9,7
13h45 5,4	14h44 6,1	16h14 6,4	17h47 6,1
20h25 13,1	21h34 12,2	22h58 11,8	
29 MAR	30 MER		
0h17 12,2	1h15 12,6		
7h10 3,4	7h50 5,0		
13h01 10,6	13h45 11,4		
18h54 5,8	19h44 5,0		

OCTOBRE 08			
1 JEU	2 VEN	3 SAM	4 DIM
1h58 13,5	2h35 13,8	3h08 14,2	3h40 14,7
8h23 4,2	8h51 3,8	9h18 3,4	9h46 2,6
14h20 12,6	14h51 13,8	15h22 14,7	15h52 13,4
20h25 3,8	21h01 2,9	21h36 2,6	22h11 1,7
5 LUN	6 MAR	7 MER	8 JEU
4h13 14,7	4h47 14,2	5h24 13,8	6h05 3,7
10h14 2,6	10h45 2,2	11h19 2,6	11h53 13,5
16h24 14,2	16h57 16,7	17h35 16,7	18h06 2,0
22h47 1,4	23h24 1,4		18h16 16,3
9 VEN	10 SAM	11 DIM	12 LUN
0h50 2,6	1h45 3,4	2h58 4,5	4h26 4,5
6h47 12,2	7h41 11,4	8h47 10,6	10h12 10,6
12h37 3,4	13h28 4,2	14h37 5,0	16h09 5,4
19h04 15,4	20h03 14,7	21h16 15,8	22h40 13,5
13 MAR	14 MER	15 JEU	16 VEN
5h44 4,2	6h00 13,8	1h05 14,7	1h58 15,1
11h37 11,0	6h47 3,8	7h35 2,9	8h17 2,6
17h42 5,0	12h44 12,2	13h36 13,8	14h20 15,4
	19h33 3,8	19h56 2,6	20h41 1,7
17 SAM	18 DIM	19 LUN	20 MAR
2h44 15,4	3h27 15,4	4h08 15,1	4h47 14,7
8h56 2,2	9h33 2,2	10h09 2,2	10h44 2,6
13h00 16,3	13h39 17,1	14h18 17,1	14h57 16,7
21h24 1,0	22h09 1,0	22h50 1,0	23h31 1,7
21 MER	22 JEU	23 VEN	24 SAM
5h27 13,5	6h13 2,6	6h57 3,4	1h47 4,5
11h20 2,9	6h08 12,6	6h50 11,8	7h38 10,6
17h14 14,3	11h55 3,0	12h33 4,5	13h16 5,4
	18h18 15,4	19h02 14,2	19h52 13,5
25 DIM	26 LUN	27 MAR	28 MER
2h48 5,4	4h01 5,8	5h13 5,8	6h10 5,8
8h36 13,2	9h47 9,7	11h09 10,2	12h11 11,0
14h11 8,1	15h31 6,6	17h02 6,6	18h15 6,1
20h53 12,4	22h04 11,8	23h25 11,8	
29 JEU	30 VEN	31 SAM	
0h26 11,8	1h16 12,2	1h57 13,1	
6h55 2,4	7h31 5,0	8h03 4,2	
12h00 11,9	13h39 13,1	14h13 14,2	
18h10 5,4	19h55 4,2	20h35 3,4	

NOVEMBRE 08			
1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER
1h35 13,5	2h11 13,8	2h47 13,8	3h25 13,8
7h35 3,8	8h07 2,9	8h43 2,6	9h18 2,4
13h46 15,4	14h20 16,3	14h56 17,1	15h34 17,4
20h13 2,6	20h50 1,7	21h29 1,4	22h10 1,4
5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM
4h56 13,8	4h50 13,1	5h40 12,6	6h42 2,9
9h58 2,6	10h41 2,6	11h30 3,4	12h27 11,8
16h17 17,6	17h04 17,1	17h57 16,3	18h27 4,2
22h55 1,7	23h45 2,2		18h57 15,1
9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU
1h50 3,8	2h07 6,2	4h11 4,2	5h10 3,8
7h44 11,4	8h59 11,8	10h13 12,2	11h16 13,5
13h19 5,0	15h04 5,0	16h30 4,5	17h41 3,8
20h06 14,2	21h22 13,5	22h37 15,5	23h43 13,1
13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN
4h01 3,8	5h39 13,5	12h6 4,2	2h10 13,8
12h09 14,7	5h44 3,4	7h27 1,4	8h06 2,9
18h39 2,9	12h55 15,4	13h37 16,3	14h28 16,7
	19h30 2,2	20h30 1,7	20h50 1,7
17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
2h51 13,5	3h31 12,6	4h10 13,1	4h50 12,2
8h44 2,9	9h21 3,4	9h58 3,4	10h35 3,8
14h58 16,7	15h38 16,7	16h18 16,3	16h58 15,4
21h38 1,7	22h20 2,2	22h58 2,9	23h40 3,4
21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
5h32 11,8	6h21 4,2	1h06 5,0	1h57 5,4
11h14 8,0	6h16 11,4	7h02 11,8	7h58 10,6
17h39 14,7	11h56 5,8	12h45 5,8	13h45 6,1
	18h27 17,8	19h11 13,1	20h07 12,2
25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
2h54 5,8	3h51 5,8	4h44 5,8	5h30 5,4
9h00 11,0	10h03 11,6	11h00 12,2	12h48 13,1
13h01 6,6	16h19 6,1	17h26 5,8	18h21 4,8
21h12 11,4	22h28 11,4	23h22 11,4	
29 DIM	30 LUN		
0h15 11,8	1h01 12,2		
6h12 5,0	6h52 4,2		
12h31 14,2	13h12 15,4		
19h08 3,8	19h51 2,9		

Nous croyons utile de reproduire ici cet article récent de Pierre Pelchat qui résume très bien l'état du dossier des terminaux méthaniers.

Rabaska et Énergie Cacouna: une demande d'autorisation serait farfelue aujourd'hui

Pierre Pelchat
Le Soleil

(Québec) Les projets Rabaska et Énergie Cacouna paraissent de plus en plus fantomatiques. À tel point qu'une demande d'autorisation aujourd'hui pour un port méthanier sur le Saint-Laurent à plus d'un milliard de dollars pièce serait farfelue dans le contexte actuel des faibles prix du gaz en Amérique du Nord.

Cette opinion n'est pas celle d'un opposant au projet Rabaska, mais celle d'un commissaire aux audiences publiques sur l'environnement qui a donné son imprimatur au projet d'Énergie Cacouna, il y a deux ans.

"Quand nous avons analysé le projet d'Énergie Cacouna, le prix du gaz était plus élevé en Amérique du Nord qu'en Europe. Il y avait une pertinence économique à vouloir avoir un terminal méthanier sur le Saint-Laurent pour acheter du gaz à moindre prix. Depuis

ce temps, la situation s'est inversée. Le prix du gaz est moins cher sur le marché nord-américain et la tendance ne devrait pas changer avant plusieurs années, si elle devait changer", a affirmé au Soleil Jean-Thomas Bernard, économiste et professeur à l'Université Laval.

Cet expert sur les questions d'énergie avait été nommé par le gouvernement fédéral pour siéger à la commission fédérale-provinciale d'examen environnemental du projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna. Avec ce nouveau contexte, M. Bernard ne croit pas en la construction de ports méthaniers sur le Saint-Laurent. "Le ministre de l'Environnement ne donnerait même pas suite aujourd'hui à une demande d'autorisation pour un port méthanier avec la possibilité d'audiences publiques. Je ne pense pas également que des promoteurs privés se lanceraient dans des études pour un tel projet sachant qu'Énergie Cacouna et Rabaska ont dépensé des dizaines de millions de dollars pour leur projet", a ajouté M. Bernard.

Selon le professeur, le prix du gaz sur le marché nord-américain plafonnera à un niveau inférieur à celui vendu en Europe et en Asie en raison de la découverte récente aux États-Unis d'une nouvelle technique d'extraction du gaz dans les schistes.

"Il y a des dépôts très importants de ces gaz schisteux dans les Appalaches entre la vallée du Saint-Laurent et le Texas et au Colorado. C'est plus coûteux à extraire que le gaz classique. Ces nouveaux approvisionnements vont mettre un plafond au prix du gaz sur le marché nord-américain à un niveau moins élevé qu'en Europe, ce qui enlève l'intérêt d'avoir des ports méthaniers en Amérique du Nord", a-t-il expliqué.

Hausse du prix du gaz

Le mois dernier, le président de Rabaska, André L'Écuyer, a minimisé l'importance du gaz qui pourrait être extrait des schistes. "Les preuves restent à faire. On ne connaît ni l'ampleur des volumes qui seront soutirés ni à quel prix cela pourra se faire", a-t-il écrit dans une lettre de réplique à deux opposants au projet Rabaska.

Il mise sur la reprise économique pour pousser le prix du gaz à la hausse et justifier la construction du terminal méthanier à Lévis d'ici peut-être 20 ans. "Les prix des hydrocarbures ont grandement chuté. Mais la reprise viendra, et le prix du gaz naturel montera à nouveau. Il faut regarder les perspectives sur 5, 10, 20 ans et pas seulement cette année, alors que nous sommes dans une situation conjoncturelle particulière", a-t-il plaidé.